

**CONCOURS EXTERNE D'ATTACHES D'ADMINISTRATION**  
**(spécialité : gestionnaire, financier, comptable)**  
**Liste des textes pour l'entretien avec le jury**

- 1) Effort poursuivi pour l'Outre-mer
- 2) Les ressorts cachés de la nouvelle économie
- 3) Finance et silence
- 4) Quelles relations entre économie et démographie ?
- 5) Economie sans frontières

# Effort poursuivi pour l'Outre-mer

1

Sans faire de quelconque triomphalisme, Brigitte Girardin était plutôt satisfaite de présenter, hier, son budget de l'Outre-mer pour 2004. Celui-ci s'élève à 1,121 milliard d'euros (133,7 milliards de FCFP), en progression de 3,4 % par rapport à celui de l'an dernier. Hors inflation, il augmente de 1,9 % alors que l'État s'en tient à une croissance zéro de ses dépenses en volume. Ce qui "témoigne de la volonté du gouvernement de poursuivre son effort en faveur de l'Outre-mer pour tenir compte de ses besoins spécifiques", a insisté la ministre.

La volonté de faire effort sur l'Outre-mer est d'autant plus évidente qu'il n'y a pas eu de transfert de crédits d'un ministère à l'autre et que son budget représente 11 % de l'effort global de l'État pour l'Outre-mer.

Cette année "sera marquée par la prise en compte du financement des mesures nouvelles de la loi-programme", a souligné Brigitte Girardin. Celles relatives à l'emploi seront prises en charge par la rue Oudinot mais la défiscalisation relève de Bercy, la continuité territoriale des Transports et les exonérations de charges, des Affaires sociales. Les décrets d'application doivent être publiés avant la fin 2003 afin que tout le dispositif devienne "opérationnel" au 1er janvier 2004. "En une année, le gouvernement aura concrétisé tous les engagements du président de la République", a-t-elle fait remarquer.

L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle restent la priorité du ministère avec 42 % des moyens budgétaires qui leur sont consacrés. La ministre s'est réjouie d'une baisse du chômage de 7 % en moyenne en Outre-mer, de juillet 2002 à juillet 2003, et surtout de celui des jeunes (-8,4 %) et des chômeurs longue durée (-9,7 %). D'où sa volonté de poursuivre les efforts en faveur d'emplois durables en entreprises. Tout en maintenant au même niveau les emplois aidés et en prorogeant le dispositif dérogatoire des emplois jeunes.

Se félicitant de l'efficacité du Service militaire adapté, Brigitte Girardin a assuré que ses moyens seraient "consolidés". En moyenne 2 000 jeunes ultramarins sont ainsi

pris en charge avec "des taux de réussite exceptionnellement élevés": plus de 70 % trouvent un emploi à la sortie et jusqu'à 100 % dans certaines filières. La métropole s'interroge sur une transposition possible.

Le logement constitue le deuxième poste de dépenses et absorbe 69 % des crédits d'investissement du ministère. Brigitte Girardin insiste également sur le soutien aux collectivités locales avec des crédits en progression de 7 % et qui atteignent 116 millions d'euros (13,8

milliards de FCFP). Par ailleurs, "le ministère soutient les actions de coopération régionale". Ainsi finance-t-il à hauteur de 530 000 euros (63,3 millions de FCFP) le doublement de la dotation du fonds Pacifique annoncé par Jacques Chirac lors de son déplacement en Polynésie.

La ministre a également rappelé sa mission de défense de l'Outre-mer vis-à-vis de nos partenaires européens. Elle a souligné "le soutien particulièrement énergique du président de la République lors du sommet franco-anglo-allemand de Berlin. Il a indiqué à Schroeder que la France avait en permanence en tête sa France ultramarine". Jacques Chirac a demandé le soutien de l'Allemagne sur l'intégration de Mayotte dans la liste des régions ultrapériphériques de l'Europe.

À l'occasion des questions, Brigitte Girardin a confirmé qu'elle travaillait à la mise en place d'un "passport logement" afin d'aider à l'installation des jeunes ultramarins de passage en métropole. Il s'agit de voir s'il est possible de participer à des opérations qui permettraient un accès prioritaire à des logements. Elle espère aboutir d'ici à la fin de l'année. D'une façon générale, elle entend se consacrer au "cin-

quième DOM", à savoir les problèmes rencontrés par le million d'ultramarins présents en métropole: logement; discrimination à l'emploi; continuité territoriale...

Sur ce dernier point, la ministre a précisé qu'un décret serait publié d'ici fin octobre pour préciser la répartition de la dotation de continuité territoriale entre les dix collectivités d'Outre-mer. Une concertation est engagée localement entre les préfets, les élus et les compagnies aériennes afin de dégager un consensus sur les critères d'attribution de la subvention: éloignement; niveau de revenus; poids des archipels. "Il s'agit de cibler les publics et les vols pour optimiser cette dotation. Nous n'aiderons pas l'homme d'affaires qui voyage en première classe", a-t-elle expliqué. Un crédit de 30 millions d'euros (3,5 milliards de FCFP) a été inscrit pour cela dans le budget du ministère des Transports.

"Les engagements pris peuvent être tenus", a affirmé Brigitte Girardin qui a voulu "un budget de terrain assis sur des projets concrets".

De notre correspondante à Paris, Chantal Didier

## Surrémunérations: vive critique du rapport Laffineur

Interrogée sur le rapport du député UMP Marc Laffineur sur les surrémunérations, Brigitte Girardin a vivement contesté "55 pages de constat pour une page de propositions". "J'aurais aimé apprendre des choses", a-t-elle déclaré en dénonçant les lacunes du rapport. Il fait état des effets pervers — connus — du système mais reconnaît qu'aucune étude précise n'a eu lieu sur le différentiel de prix entre l'Outre-mer et la métropole. Lequel varie selon les collectivités ultramarines de surcroît.

Aucune étude n'a également porté sur l'effet positif des surrémunérations des fonctionnaires, notamment sur l'économie locale. "Les entreprises se sont diversifiées, en particulier dans les services et la consommation... supprimer les compléments de rémunérations, c'est réduire la consommation et

cet impact n'a jamais été mesuré", a insisté la ministre. Malgré le nombre de rapports publiés sur le sujet depuis au moins quinze ans. Sur les propositions — limitées — du député UMP, Brigitte Girardin se déclare "perolexe". S'il fallait éteindre les surrémunérations en bloquant les salaires progressivement. "un calcul rapide montre qu'il faudrait 40 ans aux Antilles, 53 ans à la Réunion, 100 ans dans le Pacifique", a-t-elle ironisé. C'est "un peu fantaisiste" et politiquement difficile à défendre.

À propos du contrat spécifique pour titulariser les fonctionnaires territoriaux sans majoration de salaires, Brigitte Girardin rappelle que "cela se fait déjà même si c'est illégal" et "cela ne régle qu'une partie du problème". Elle a proposé aux présidents des commissions des finances de l'Assemblée nationale et

du Sénat d'aller sur le terrain pour étudier la question. "Il faut comprendre aussi que l'Outre-mer est une chance et non une charge et mesurer tout ce qu'il apporte à la métropole", a-t-elle insisté.

À sa sortie du ministère, le matin, Gaston Flosse avait opposé le même refus de supprimer ce dispositif. "C'est un avantage pour l'Outre-mer mais cela nous permet d'avoir des fonctionnaires de qualité, parce qu'ils ne se barrent pas pour venir en Polynésie", a-t-il affirmé.

Pour clore "Dans notre administration, lorsque nous faisons venir des ingénieurs, des ingénieurs agronomes, des médecins, nous payons ce qu'il faut".

Il souhaite donc que le rapport Laffineur ne soit pas suivi par le gouvernement. "Tout l'Outre-mer se lèvera contre ces propositions", a-t-il pronostiqué.

# Les ressorts cachés de la nouvelle économie

L'expression **nouvelle économie** est apparue pour la première fois aux Etats-Unis en décembre 1996, sur la couverture de *Business Week*. Le magazine consacrait alors un dossier au boom de l'économie américaine. Tout commençait par un constat : une croissance impétueuse depuis le début des années 90, une inflation maîtrisée, une progression boursière vertigineuse, des créations d'emplois par millions et un chômage qui chute. La cause de tout cela ? L'ordinateur et Internet évidemment ! Les nouvelles technologies seraient le moteur d'une troisième révolution (post)industrielle, source du dynamisme économique actuel.

Depuis, la formule a fait mouche. La nouvelle économie a fait les gros titres des revues économiques ; rapports officiels, colloques, articles, sites web lui sont consacrés. Au-delà des chiffres et des constats, la nouvelle économie est devenue une idée-force, un slogan. Elle a ses symboles (Amazon.com, Yahoo, l'indice Nasdaq) son vocabulaire (start-up, e-commerce, e-business), ses hauts lieux (la Silicon Valley), sa mythologie (le petit Linux qui défie le géant Microsoft, la mégafusion AOL-Times Warner), ses gourous et ses détracteurs.

## Tenants du New Age contre traditionnalistes

Si le dynamisme de l'économie américaine depuis dix ans maintenant n'est contesté par personne, reste que les interprétations sur les causes profondes suscitent bien des débats. Deux thèses s'affrontent à ce propos. Pour les tenants de la thèse dite du New Age (du Nouvel Age de l'économie (1)), une révolution industrielle est en cours aux Etats-Unis. Elle s'appuie sur l'ordinateur, les logiciels et Internet (les NTIC, ou nouvelles technologies de l'information et des communications). Les NTIC généreraient d'énormes gains de productivité, diminuant les coûts d'organisation et de transport, ouvrant de nouveaux marchés. Le secteur de l'édition en est le témoin. Les transmis-

Le boom que connaît l'économie américaine depuis dix ans doit-il vraiment être attribué aux nouvelles technologies ? C'est ce que contestent nombre de spécialistes, qui trouvent bien d'autres raisons au nouveau cycle de la croissance américaine.

JEAN-FRANÇOIS DORTIER

sions de textes ou d'images se font désormais en ligne, de l'auteur à l'éditeur, puis à l'imprimeur. Des sociétés comme Amazon.com vendent des livres en ligne aux quatre coins de la planète, la promotion est assurée par le réseau... De la production à la distribution et au marketing, tout change.

Les promoteurs de la *new economy* parlent de « nouveau paradigme » à propos de la révolution managériale et de la révolution industrielle. Car elle changerait les lois mêmes de l'économie. L'information et l'immatériel seraient la nouvelle source de richesse de cette économie numérique. Comme l'affirme Manuel Castells, « l'ère informationnelle repose sur la technologie de la production de savoir et (...) la principale source de productivité, c'est le savoir (2) ».

Mais la thèse du New Age n'est pas partagée par tous. Certains économistes, tenants de la thèse « traditionnelle », avancent des interprétations plus conjoncturelles pour expliquer la dynamique de la croissance américaine. Tout d'abord, on a fait remarquer que cette phase de croissance n'est, quant à elle, pas si exceptionnelle. Le cycle actuel est comparable à celui des années 60 aux Etats-

\*Unis (marquées par une croissance forte, une faible inflation et peu de chômage (3)).

– Les nouvelles technologies ne seraient que pour une faible part dans la dynamique actuelle. Selon les calculs les plus optimistes, leur part est évaluée au mieux à un tiers de la croissance des grands pays industriels (4).

– De plus, contrairement à ce que déclarent les tenants de la *new economy*, la productivité du travail semble avoir peu augmenté sous l'effet des nouvelles technologies. C'est le fameux paradoxe de Solow : tout se passe comme si des millions d'ordinateurs installés dans les bureaux n'avaient pratiquement pas augmenté la performance des entreprises (voir encadré page suivante) !

– Dernier argument : la miraculeuse absence d'inflation – habituellement, l'inflation grimpe avec la croissance de l'économie et la baisse du chômage – pourrait s'expliquer par bien des raisons, qui n'ont rien à voir avec la magie de la nouvelle économie (5).

Tout d'abord, le coût du travail a faiblement augmenté depuis dix ans, du fait de la faiblesse des revendications salariales, de la réduction des coûts non salariaux (assurances-maladies) et du développement des *stock-options* (largement distribuées aux Etats-Unis et qui se substituent en partie aux augmentations de salaire). La concurrence exacerbée entre les entreprises et l'essor des chaînes de hard discount contribuent aussi à freiner les prix. Enfin, la politique monétaire anti-inflationniste menée par la Fed (Banque fédérale) ou la baisse du prix des matières premières sont autant de facteurs conjoncturels favorables à la croissance et à l'absence d'inflation.

Par NOAM CHOMSKY \*

LA LIBÉRALISATION DES MOUVEMENTS de capitaux constitue une arme fabuleuse contre le contrat social. Elle peut être très efficacement utilisée pour saper tout effort de la puissance publique visant à promouvoir des mesures progressistes. Par exemple, si un pays cherche à stimuler son économie ou à accroître ses dépenses de santé, cet écart de conduite peut être immédiatement puni par une fuite des capitaux.

Cette mobilité de la finance a fait naître ce que certains économistes ont appelé un « Sénat virtuel » de dirigeants qui, simplement en transférant des fonds, se trouvent en mesure de décider des politiques sociales et économiques. Or le volume des transactions sur les marchés financiers a considérablement augmenté, pour atteindre quelque 1 800 à 2 000 milliards de dollars par jour, et il a changé de nature : alors que, il y a trente ans, près de 90 % des échanges étaient liés à l'économie réelle (commerce et investissement à long terme), il s'agit désormais surtout de flux spéculatifs à très court terme (très souvent moins d'une journée) sur les monnaies et les taux d'intérêt. Les marchés sont devenus de plus en plus volatils, de moins en moins prévisibles ; et les crises financières plus fréquentes.

La taxation des transactions sur les marchés des changes a été proposée, au début des années 70, par le Prix Nobel d'économie James Tobin pour mettre des « grains de sable » dans l'engrenage des flux spécula-

tifs et favoriser les investissements productifs à long terme (1). Ce type d'idée était alors courant : jusqu'aux années 80, la plupart des pays riches exerçaient un certain contrôle sur les flux de capitaux. Quelques Etats le font toujours, le Chili, par exemple.

La taxe Tobin est à l'ordre du jour depuis près d'un quart de siècle, mais les grandes institutions financières ne veulent absolument pas en entendre parler. Et pour cause : elles profitent énormément de la situation actuelle, même si c'est au prix d'un ralentissement de l'économie réelle et de crises importantes. Les secteurs manufacturiers et industriels, pourtant bénéficiaires potentiels d'une telle mesure, s'y sont, eux aussi, généralement opposés. Sans doute ne leur déplait-il pas que la libéralisation financière contrecarre les politiques sociales et exerce une forte pression sur le coût du travail. On ne s'étonnera pas qu'un ouvrage majeur sur la taxe Tobin, publié il y a deux ans (2), ait été boycotté par la presse, sous la pression des organismes internationaux et des milieux financiers, notamment américains.

La dissimulation des solutions de rechange à la politique actuelle est d'autant plus nécessaire que l'opinion est souvent fermement opposée aux politiques de libre-échange et de libéralisation financière. Ainsi, l'administration Clinton a dû renoncer, en 1998, à obtenir l'accord du Congrès pour l'utilisation de la procédure dite *fast track* (voie express) pour négocier une zone de libre-échange des Amériques (3). Les élus avaient subi de telles pressions populaires – notamment syndicales – que le président constata qu'il lui était impossible de réunir une majorité.

Ce qui était en jeu à l'époque, c'était également de préparer le terrain à l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), qui se négociait en catimini depuis mai 1995 au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La mobilisation des mouvements de citoyens, notamment au Canada et en France, a finalement fait capoter le projet, le gouvernement de M. Lionel Jospin, sensible à leur pression, s'étant retiré de la négociation le 10 octobre 1999.

Mais le dossier n'est pas clos : les négociations vont reprendre d'une manière ou d'une autre, en premier lieu au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et autant que possible très discrètement. Une idée avancée par les promoteurs de la libéralisation financière serait de demander au Fonds monétaire international (FMI) d'imposer, dans les faits, les règles contenues dans le projet d'AMI aux différents Etats qu'il « aide ». L'« avantage » d'une telle solution, c'est que le FMI fonctionne à l'abri des regards et ne rend de comptes à personne.

(1) Lire Howard M. Wachtel, « Trois taxes globales pour maîtriser le capital », *Manière de voir* n° 42, « Anatomie de la crise financière », novembre-décembre 1998.

(2) Maabub Ul Haq, Inge Kaul, Isabelle Grunberg, *The Tobin Tax: Coping with Financial Volatility*, Oxford University Press 1996. Sur le sujet, lire Ibrahim Warde, « La taxe Tobin, bête noire des spéculateurs, cible des censeurs », *Le Monde diplomatique* février 1997.

(3) Doté de cette prérogative, le président peut signer des accords commerciaux auxquels les élus ne peuvent ensuite apporter aucun amendement. Ils doivent ratifier ou rejeter les textes tels quels.

\* Professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), Boston, Etats-Unis. Auteur de *Le Nouvel Humanisme militaire. Leçons du Kosovo*, Lausanne, 2000.

(Propos recueillis par Normand Baillargeon)

5

Économie et démographie

4

# Quelles relations entre économie et démographie ?

The Economist

Les liens entre croissance démographique et développement font depuis deux siècles l'objet de débats controversés. Une nouvelle analyse des liens de causalité entre ces deux phénomènes s'est affirmée depuis quelques années. Les économistes considèrent en effet de nouveau que le facteur démographique a son importance dans la croissance économique. L'évolution de la pyramide des âges de certains pays en développement fait apparaître, notamment à un certain stade de la transition démographique, un « dividende démographique » de croissance qui favorise la hausse de l'épargne et de l'investissement

Problèmes économiques

## Deux siècles de débats controversés

Le débat sur la croissance démographique et ses liens avec le développement fait rage depuis qu'il a été lancé en 1798 par Malthus et sa vision apocalyptique du surpeuplement et de la famine. Le dernier élément du débat, un rapport<sup>1</sup> du Fonds des Nations Unies pour la population (l'UNFPA), affirme que la présence de familles nombreuses et la croissance rapide de la population constituent des obstacles au développe-

POUR SURMONTER LA PAUVRETÉ, LES ÉTATS DOIVENT S'ATTAQUER AUX PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES

ment et perpétuent la pauvreté en ralentissant la croissance et en détournant de la consommation les plus défavorisés. La pauvreté, y lit-on, aurait diminué d'un tiers si, dans les années quatre-vingt, tous les pays avaient réduit leur fécondité nette de cinq naissances pour mille femmes. Le rapport conclut que,

pour surmonter la pauvreté, les États doivent s'attaquer aux problèmes démographiques et combattre le mauvais état sanitaire des pauvres et ses conséquences en matière de reproduction, les grossesses non désirées, l'analphabétisme et le discrimination sexuelle.

Comment les changements démographiques affectent-ils l'économie ? Les opinions sur la question ont évolué lors des dernières décennies. Les années soixante et soixante-dix ont vu apparaître des thèses néomalthusiennes accusant les taux élevés

de fécondité de faire obstacle au développement. La logique économique est la suivante : les familles nombreuses, incapables d'épargner, devaient déboursier davantage pour la santé et l'éducation, ce qui les empêchait d'investir en capital physique. Ce pessimisme économique est à l'origine du lancement de nombreux programmes de planification familiale financés par des fonds publics et présentés comme le remède à tous les maux économiques des pays défavorisés.

Curieusement, dans les années quatre-vingt, sous la houlette des économistes plutôt que des spécialistes en sciences sociales, on voit le débat démographique tendre vers le révisionnisme. Les résultats des recherches empiriques semblent alors discréditer les idées néomalthusiennes. Ce n'est plus l'accumulation du capital physique qui constitue le principal vecteur de la croissance, mais le capital humain et le progrès technique. Les révisionnistes affirment que la pression démographique finit par provoquer des changements institutionnels, techniques et politiques. La croissance démographique, concluent-ils, a peu d'impact sur la croissance économique, contrairement à des facteurs tels que des choix politiques erronés, la corruption et le manque de ressources naturelles.

## Le rôle déterminant joué par la pyramide des âges

Les économistes sont revenus ces dernières années à l'idée que la démographie a son importance. Serait-ce le retour de Malthus ? Pas exactement. Selon le rapport des Nations Unies, c'est l'évolution de la pyramide des âges plutôt que la

1. L'état de la population mondiale, 2002 : population, pauvreté et potentialités, UNFPA

5

**Ce que Problèmes économiques a publié récemment sur le sujet**

- N° 2.735 2002 - Démographie et croissance mondiale. Quelles perspectives à l'horizon 2030 ? (La Lettre du CESP, n° 208, janvier 2002), p. 9 à 12.
- N° 2.656-2.657 2000 - Six milliards d'hommes, l'heure des choix ! (Fonds des Nations Unies pour la population, septembre 1999), p. 7 à 11.
- N° 2.731 2001 - Les sentiers de la croissance (Bulletin du FMI, volume 30, n° 16, 20 août 2001), p. 11 à 13.

croissance démographique en elle-même qui constitue le facteur déterminant. L'allongement de la durée de la vie induit une baisse de la fécondité du fait de la prise de conscience par les parents de la plus grande chance de survie de leurs enfants, ce qui finit par élever le ratio entre la population d'âge actif et le nombre des personnes à charge. La réduction de la taille des familles incite en outre davantage de femmes à se présenter sur le marché du travail.

Tant que ce marché du travail pourra absorber ce surplus de travailleurs, la production par tête augmentera. Ceci crée un « dividende démographique » de croissance favorisant une

UNE MODIFICATION  
DE LA PYRAMIDE  
DES ÂGES INDUITE  
PAR UNE BAISSÉ  
DE LA MORTALITÉ  
ET DES TAUX  
DE FÉCONDITÉ  
SERA PORTEUSE  
DE CROISSANCE

hausse de l'épargne et de l'investissement. Les familles moins nombreuses peuvent davantage investir dans l'éducation et la santé de leurs enfants, ce qui rend la main-d'œuvre plus productive. Les modalités de la croissance démographique et son évolution dans le temps sont donc essentiels. La croissance souffre, lors des première et dernière phases, de la transition démographique, au cours desquelles les tranches d'âges plus jeunes

et plus âgées connaissent la plus forte expansion. Le dividende démographique n'apparaît que durant la phase médiane. Autre conséquence de ce phénomène, le créneau démographique ne s'ouvre qu'une seule fois. Un faible taux de fécondité se traduit à long terme par la croissance relative du nombre des personnes âgées, ce qui augmente le ratio de dépendance en faisant porter à la population active le poids de l'entretien des parents et des grands-parents en sus de celui des enfants. Le dividende démographique n'est pas non plus automatique. Des choix politiques judicieux – à savoir l'introduction de la flexibilité sur le marché du travail, des incitations à investir et à épargner et des prestations d'éducation et de santé de qualité – restent essentiels pour rendre plus productive la population d'âge actif.

Si tel est le cas, une modification de la pyramide des âges induite par une baisse de la mortalité et des taux de fécondité sera porteuse de croissance. Mais qu'en est-il de la pauvreté ? L'augmentation de la croissance contribue à la faire diminuer, mais, selon Robert Eastwood et Michael Lipton<sup>2</sup>, la baisse du nombre des naissances redistribue également la consommation en faveur des pauvres. Elle finit en effet par affecter l'offre de

travailleurs – non qualifiés, notamment, dans la mesure où la fécondité est plus élevée chez les défavorisés –, ce qui peut contribuer à doper l'emploi et les salaires. La limitation des naissances peut aussi apporter un supplément de revenu en permettant aux mères de famille de se présenter sur le marché du travail.

## Le miracle asiatique

Ce dividende démographique a représenté une composante essentielle de la réussite économique de l'Asie du Sud-Est. Les femmes y avaient en moyenne six enfants dans les années cinquante, contre deux à l'heure actuelle. La population d'âge actif est en conséquence passée de 57 à 65 % de la population totale entre 1965 et 1990, une augmentation quatre fois supérieure à celle du nombre des personnes à charge. Certaines estimations attribuent au dividende démographique environ un tiers de la croissance du revenu par tête dans la région durant la période. L'Amérique latine, en revanche, a moins bénéficié de ce phénomène. Malgré des conditions démographiques favorables, le revenu par tête n'y a augmenté en moyenne que de 0,7 % par an entre 1975 et 1995, contre 6,8 % pour l'Asie orientale. On voit là le résultat de mauvais choix politiques : des études indiquent que la croissance moyenne par tête aurait plus que doublé si la région avait été plus ouverte au commerce.

Si ces observations sont correctes, les pays en développement qui entrent dans la phase de transition démographique ont une chance unique de profiter de leur dividende démographique. Le ratio de la population d'âge actif et des personnes à charge culminera en Asie du Sud entre 2015 et 2025. Les pays les plus riches d'Amérique latine ont achevé leur transition, mais leurs voisins défavorisés sont à la traîne : le pic de ce ratio sera probablement atteint pour ces pays vers 2020-2030. En Afrique subsaharienne, toutefois, seuls onze pays sont susceptibles d'atteindre ce créneau démographique avant 2050, et les niveaux de fécondité sont loin d'y avoir suffisamment baissé. La montée rapide de la mortalité due au Sida viendra également invalider les changements attendus de la pyramide des âges. Et lorsque la transition sera terminée et les dividendes empochés, les pays se retrouveront face au prochain grand défi : la prise en charge des personnes âgées. ●

Article original : « Does population matter ? »

Source : *The Economist* 7 décembre 2002, 5 St James's Street, Londres SW1A 1HG, Grande-Bretagne, tél. +020 76 30 70 00, internet : www.economist.com

2. In *Population Matters, Demographic Changes, Economic Growth and Poverty in the Developing World*, sous la direction de Nancy Birdsall, Allen C. Kelley et Steven W. Sinding, Oxford University Press 2001.

3

5

### 43. Économie sans frontières

Les entreprises aujourd'hui, ne se contentent plus d'importer des matières premières et d'exporter des produits finis<sup>1</sup>, c'est-à-dire d'échanger des biens. Quand leurs produits se vendent<sup>2</sup> bien dans un pays étranger, elles y créent une filiale de production. Du coup, elles n'exportent plus. Elles produisent sur place. Aujourd'hui, les firmes vont encore plus loin. Dans leurs usines installées à l'étranger, elles se mettent<sup>3</sup> à fabriquer des produits que ne fabriquait par leur maison mère<sup>4</sup>. Des produits qui correspondent au besoin du marché local. C'est le quatrième âge de la stratégie d'internationalisation.

Cette nouvelle industrie sans frontières<sup>5</sup> obéit à sa propre logique<sup>6</sup>, qui n'est plus celle des États-nations. Elle a ses propres centres de décision qui ne sont plus dépendants d'une autorité politique nationale et sont, comme on dit<sup>7</sup>, « intégrés ». Elle se vend à elle-même ses propres produits de continent à continent<sup>8</sup>, fixant le prix d'échange à sa guise, en fonction d'une stratégie purement interne. Elle spéculé sur les devises, faisant<sup>9</sup> en quelques secondes basculer d'une monnaie à une autre ses énormes trésoreries. Puisque tout dépend de ses propres calculs, elle choisit de « dégager » son bénéfice là où<sup>10</sup> cela l'arrange. Bref elle fonctionne en circuit fermé à l'intérieur d'un empire sur lequel le soleil ne se couche jamais. Et elle organise le partage de ce marché immense : neuf producteurs d'automobiles<sup>11</sup> dans le monde, sept fabricants d'ordinateurs, six entreprises pharmaceutiques...

Quelle prise le pouvoir politique territorial peut-il<sup>12</sup> encore avoir sur de tels mastodontes en situation d'extraterritorialité ? Et quels doivent être les rôles respectifs de ces firmes mondiales et des États dans les grands choix industriels et économiques ? « Les évolutions passées<sup>13</sup> ainsi que l'état actuel des forces en présence<sup>14</sup> permettent de penser que le rôle des grandes entreprises devrait être essentiel, prédit Alain Cotta. Les États-nations sont désormais le siège de forces centripètes (les communautés primaires<sup>15</sup> : régions, villes...) et centrifuges (les grands ensembles<sup>16</sup> : Europe) qui devraient occuper une part notable de leur énergie. De plus, le développement du multilinguisme et la raréfaction des guerres leur ôteront deux des raisons les plus fortes de leur cohérence<sup>17</sup>. A l'inverse, les grandes entreprises sont des organisations jeunes dont le pouvoir n'a commencé à devenir visible qu'après la Seconde Guerre mondiale. Elles n'ont point de<sup>18</sup> frontières naturelles, et peuvent se répandre sans devoir<sup>19</sup>, pour cela<sup>20</sup>, engager les coûts imposés aux nations. Elles constituent les agents privilégiés du développement de l'espace mondial non encore industriel<sup>21</sup> ayant — qu'elles soient socialistes ou non — le monopole de la réalisation<sup>22</sup> des grands projets technologiques. Elles sont enfin animées d'une cohérence interne qui en fait<sup>23</sup> l'incarnation actuelle des Templiers... »